

RELEVÉ DE DECISIONS DU C.A. FEDERAL DU 2 OCTOBRE 2010

Points CCTHC

1^{ère} partie : Questions liées à l'instauration du nouveau système de classement international

Sous réserve de l'accord ultérieur de la FISF :

1.A/ Les TRAP

Triple choix ouvert aux organisateurs de TRAP :

- maintien en TRAP, avec seulement attribution de points de classement.
- format TH2 « catégoriel », réservé aux joueurs des séries 4 à 7 (joueurs des séries 1 à 3 admis exceptionnellement, mais avec seulement %S4), sous condition d'arbitrage (au moins un AR), et de D.A., et avec redevance fédérale réduite à 1 euro.
- et bien sûr format TH2, avec toutes les contraintes du cahier des charges des TH.

Traitement pour les TRAP disputés entre le 1^{er} septembre 2010 et la date d'annonce de ces dispositions : celui souhaité par le comité concerné, y compris très exceptionnellement comme un TH2.

1.B/ Les TSAP

- chaque TSAP constitue un TH2, pour le calcul du poids, et celui des pourcentages Sn.
- mais la somme des poids des TSAP disputés par un joueur est plafonnée sur la saison à 10 S1, 25 S2, 60 S3 et 160 S4.

Application : à partir de la deuxième Semaine Fédérale, en novembre 2010, si accord de la FISF à Aix-les-Bains.

TSAP de septembre 2010 : insertion a posteriori dans ce dispositif de plafonnement.

1.C/ Les SF (parties isolées des Semaines Fédérales)

- chaque SF constitue une épreuve en 1 partie, éligible au classement international, avec les règles FISF, mais la somme des poids des SF disputées par un joueur est plafonnée sur la saison à 5 S1, 10 S2, 20 S3 et 50 S4.
- application : à partir de la 2^{ème} Semaine Fédérale, en novembre 2010, si accord de la FISF à Aix-les-Bains. Rétroactivité aux SF de la Semaine Fédérale de septembre.

Remarques sur la fréquentation de la première Semaine Fédérale, marquée par l'instauration du téléchargement obligatoire :

Elle semble bien en retrait significatif, par rapport aux semaines de Simultanés de France de la saison dernière, car beaucoup de clubs ne semblent pas outillés pour télécharger les parties, et envoyer les fichiers informatiques de résultats. Un point sera fait à l'issue de la deuxième Semaine Fédérale, pour éventuellement amender le dispositif.

2^{ème} partie : Conséquences de l'instauration du nouveau système de classement international

2.A/ Les nominations en tête de S5

Pour remplacer les nominations en 5A par un total de PP4 supérieur à la moitié de la barre d'accès en S4 :

- classement en tête de S5 des joueurs obtenant un %S4 final à l'issue de la saison 2010-2011 compris entre celui constituant la barre d'accès à la S4 et la moitié de ladite barre d'accès.

2.B/ La règle du nombre minimum de 30 joueurs pour l'homologation d'un TH

Suppression pure et simple, pour tous les TH.

Corollaire : maintien d'une capacité d'accueil minimale de 60 joueurs pour les TH2 et TH3, sauf pour les TH2 « catégoriels » réservés aux joueurs S4 à S7.

2.C/ Les TH « simultanés régionaux »

Liberté totale d'organisation de tels TH simultanés en parties prétirées.

2.D/ Les TH2 jumelés

Suppression de l'interdiction des TH2 jumelés.

2.E/ La procédure de demande d'autorisation des TH jumelés

Liberté d'organisation de jumelages, duplex et triplex, avec respect des règles en vigueur.

Corollaire : le Délégué Fédéral, dans chaque centre, doit se prononcer dans son rapport sur la régularité du jumelage, dans ledit centre.

2.F/ Epreuves des Interclubs Régionaux

Traitées comme des TRAP nouvelle formule, sans attribution de %Sn, avec seulement attribution de points de classement.

2.G/ Règles de la Sélection et du Trophée

- Trophée : %S1 de la seule saison N visée
- Sélection : pondération, 25% du %S1(N-1) et 75% du %S1(N), avec report de la date d'arrêt du 31 mars au 30 avril (**sauf décision contraire de la FISF à Aix-les-Bains**)

3^{ème} partie : Questions diverses

3.A/ Cahier des charges des Tournois Homologués : temps de réflexion par coup

Obligation pour l'organisateur de mentionner le temps de réflexion par coup sur l'affiche, pour chaque partie, et pour tout TH « normal » ou en P.O. : 2 minutes, ou 2 minutes et 30 secondes ou 3 minutes. A défaut d'indication, le temps de réflexion par coup sera de 3 minutes pour toutes les parties.

3.B/ Révision des quotas d'arbitrage

Proposition à la CRAO : les modifier en fonction de l'évolution de la valorisation de certaines épreuves ces dernières années : TH2, Championnats Départementaux en 2 parties, Simultané Mondial, Simultané National Vermeil Diamant.

4^{ème} partie : Annexe : Eléments d'information sur le classement 09-10 reconstitué en %Sn, et sur le calcul du classement 10-11

4.A/ Les quotas par séries

Les quotas sont égaux à la somme des poids Sn des épreuves disputées en 09-10 par 75% des joueurs français Sn.

Si un joueur n'atteint pas le quota Sn, sa performance d'ensemble (somme des pourcentages pondérés par les poids de chaque épreuve) est mesurée par rapport à ce quota, au lieu d'être rapprochée de la somme des poids des épreuves qu'il aura disputé dans la saison.

Les quotas pour la saison 2010-2011 sont, pour la FFSc : 305 S1, 439 S2, 637 S3 et 988 S4.

4.B/ Les minimas par séries

Pour qu'un joueur soit crédité d'un %Sn, il est nécessaire qu'il ait battu au moins 10% des joueurs Sn du quota Sn, en performance pondérée par les poids..

Ainsi, si la performance d'ensemble du joueur (somme des %Sn pondérés par les poids de chaque épreuve disputée), est inférieure à 10% du quota Sn, son %Sn est ramené à zéro.

Les minima pour la saison 2010-2011 sont donc, pour la FFSc : 30 S1, 43 S2, 63 S3 et 98 S4.

4.C/ Les barres d'accès aux séries et paliers, reconstituées sur 09-10

Ces éléments d'information sont donnés pour que chaque joueur puisse mesurer dans quelle série et à quel palier il serait classé, si le nouveau classement international était entré en vigueur en 09-10.

Bien évidemment, cela ne modifie pas le classement officialisé au 1^{er} septembre 2010, sur la base des PP FISF pour les PP1, PP2 et PP3, et des PP4 français.

Tout aussi clairement, les barres d'accès à chaque série et palier au 1^{er} septembre 2011 seront différentes de celles indiquées ci-après :

S1A	(78 joueurs)	:
S1B	(78 joueurs)	:
S2A	(156 joueurs)	:
S2B	(156 joueurs)	:
S3A	(234 joueurs)	:
S3B	(234 joueurs)	:
S4A	(468 joueurs)	:
S4B	(468 joueurs)	:
S4C	(468 joueurs)	:
S4D	(468 joueurs)	:
S5A (partiel)	(? joueurs)	:

Éléments non connus pour l'instant.